



**Appel à candidature au poste de chargé de la formation continue (H/F)  
au sein de l'Institut pour le Développement Forestier  
du Centre National de la Propriété Forestière**

**EMPLOI PROPOSE**

---

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Chargé du service de la formation continue du CNPF-IDF (H/F)</b>
<b>Type de contrat :</b>	<b>CDI à temps complet</b> de droit privé, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<b>Catégorie d'emploi :</b>	A
<b>Rémunération :</b>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent. Fourchette de 28K€ à 50K€
<b>Résidence administrative :</b>	Orléans (45)
<b>Prise de poste prévue :</b>	<b>3 octobre 2022</b>

**PRESENTATION DU CNPF**

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées françaises en promouvant auprès des propriétaires forestiers privés une gestion forestière durable. Ses recettes annuelles sont d'environ 35 M€ et sont composées pour deux tiers de subventions de l'Etat et de fiscalité affectée et pour un tiers de recettes sur conventions pour prestations intellectuelles d'ingénierie forestière principalement.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- \* Un échelon national ;
- \* Un niveau régional composé de 10 centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- \* Un service dédié au label bas carbone (C+FOR) ;
- \* Un service de recherche et développement et de valorisation des résultats : l'Institut pour le Développement Forestier (IDF).

L'Institut pour le Développement Forestier a pour missions i) d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, techniques et d'élaborer des outils d'aide à la décision relatifs aux écosystèmes forestiers, aux effets du changement climatique et à la filière forêt-bois, ii) de transmettre ces informations via la publication des travaux du CNPF-IDF et du CNPF (livres, revue nationale) et iii) via la formation. Sur ce dernier point, c'est son service formation qui est mobilisé afin de gérer les offres de formations continues du catalogue et sur mesure.

**DESCRIPTION DU POSTE**

Au sein du CNPF-IDF, le(a) chargé(e) (H/F) du service de la formation continue aura pour missions :

- D'organiser et de participer à la construction pédagogique des formations :
  - o Avec l'équipe pédagogique (formateurs, intervenants, adjoint de direction).
  - o En assurant une veille sur les méthodes et techniques pédagogique.
  - o Par les publications annuelles i) du catalogue de la formation continue et ii) du bilan pédagogique.
- De garantir la qualité du service formation et sa certification Qualiopi :
  - o Réaliser les travaux d'évaluation et les audits en lien avec Qualiopi,
  - o Intégrer le réseau formation de l'ACTA.
  - o Etre référent(e) handicap en lien avec l'Agefiph pour la certification Qualiopi.
- D'assurer le suivi administratif, financier et logistique des formations avec notamment le logiciel GesCOF.
- De gérer le site internet de la formation continue en lien avec le fournisseur et l'équipe de la communication du CNPF.
- De se coordonner avec i) le service de la formation interne du CNPF et ii) les autres services partenaires (ONF, IGN, INFOMA).

Le(a) chargé(e) du service de la formation continue du CNPF-IDF sera placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'adjoint de direction du CNPF-IDF.

## PROFIL RECHERCHÉ

---

### Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme de niveau bac +3 dans le domaine gestion des ressources humaines ;
- Connaissance et/ou expérience dans le secteur de la formation continue : réglementations, procédures, pédagogie.

### Compétences et qualités requises

- Très bonne maîtrise des logiciels de bureautique ;
- Expérience souhaitée sur les logiciels de gestion des formations (TMS, type GesCof) ;
- Expérience souhaitée de webmaster ;
- Connaissance des métiers de la filière forêt-bois ;
- Compréhension de l'environnement institutionnel ;
- Anglais : lu, écrit ;
- Aptitudes à la gestion et l'analyse de données ;
- Sens de l'organisation, rigueur et esprit d'initiative ;
- Très bonnes qualités relationnelles, humaines et rédactionnelles ;
- Autonomie, réactivité, disponibilité, esprit d'équipe.

## – DISPOSITIONS INTERNES

---

- **25 jours** de congés annuel et **19 RTT** soit au total **44 jours** de repos (variation en fonctions des horaires hebdomadaires) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de **8€** pris en charge à **60%** par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de **1 à 2 jours** par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de **50%** ;
- Participation mutuelle à hauteur de **15€** par mois.

## PERSONNES A CONTACTER

---

- Thomas FEISS (Adjoint de direction du CNPF-IDF) : 07 64 62 10 73 - [thomas.feiss@cnpf.fr](mailto:thomas.feiss@cnpf.fr)
- Eric Sevrin (Directeur du CNPF-IDF) : 06 11 25 85 73 - [eric.sevrin@cnpf.fr](mailto:eric.sevrin@cnpf.fr)

## DEPOT DE CANDIDATURE

---

Envoyer pour réception effective **le 11 août 2022 dernier délai** un dossier comprenant :

- une **lettre** de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un **curriculum vitae** détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

Envoyer à :

CNPF IDF - Thomas FEISS  
5 rue de la Bourie rouge - CS 52349  
45023 ORLEANS Cedex 1

et par mail à : [thomas.feiss@cnpf.fr](mailto:thomas.feiss@cnpf.fr) et [eric.sevrin@cnpf.fr](mailto:eric.sevrin@cnpf.fr).

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **commission de sélection** qui se tiendra le **6 septembre** dans les locaux du CNPF à **Orléans**.